



HOTEL DE VILLE - Place Georges Clemenceau - 99 Rue Carnot - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

☎ 03.86.87.62.00 ✉ accueil@villeneuve-yonne.fr

Villeneuve-sur-Yonne, le 25 février 2022

Affaire suivie par Pascale HOUZÉ
Objet : Convocation du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion exceptionnelle du Conseil municipal qui se tiendra le

**Vendredi 04 mars 2022 à 20 heures,
Salle du Conseil**

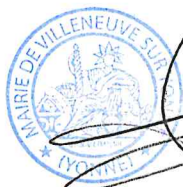
Compte tenu de la situation sanitaire, la séance sera diffusée sur la chaîne youtube de la Télé de l'Yonne (Com Com TV) :

<https://www.youtube.com/channel/UCrNgd-ZCUwk03673R2edklQ>

Conformément à la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est abaissé au tiers des membres en exercice présents et chaque conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de cette réunion.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.



La Maire,

Nadège NAZE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE
REUNION EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 4 mars à 20 heures,
Salle du Conseil municipal

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 janvier 2022

Administration générale

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Démission d'une conseillère municipale de ses fonctions d'adjointe et détermination du nombre d'adjoints

Finances

- Débat sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

Questions diverses